

À LA VILLETTE, LA CULTURE « BY NIGHT »

Rodolphe Casso

Plus grand parc urbain d’Europe, La Villette est aussi le seul à rester ouvert toute la nuit. Entre ses bars, ses restaurants, ses salles de concert et ses clubs, ce lieu unique en son genre s’impose aujourd’hui comme l’un des pôles d’animation nocturne majeurs de Paris.

Aménagé dans le 19^e arrondissement de Paris, à l’extrême nord-est de la capitale, sur le site d’abattoirs détruits en 1974, le parc de La Villette a été imaginé sous le septennat de Valéry Giscard d’Estaing. En 1977, le président de la République demande une étude pour la réalisation d’un musée des sciences et de l’industrie et d’un parc. C’est Paul Delouvrier, président de l’Établissement public du parc de La Villette (qui fusionnera en 1993 avec l’Association de la Grande Halle et de la société d’économie mixte de La Villette pour devenir l’Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette), qui arrêtera en 1979 les grandes lignes du projet, ajoutant l’idée d’un auditorium dédié à la musique et à la danse. D’ailleurs, La Villette en friche accueille déjà Le Pavillon de Paris, sur l’emplacement de la halle aux veaux, voisine de la Grande Halle. C’est à l’époque la plus grande salle de concert de la capitale, avec une capacité de 10 000 spectateurs, où se produiront des artistes d’envergure internationale, tels que AC/DC, Pink Floyd, Bob Marley, Lou Reed, David Bowie, Queen ou les Rolling Stones. Mais si cet équipement, en activité de 1975 à 1980, ne survivra finalement pas à la création du parc, il confirmera bien le potentiel du site à accueillir des salles dédiées à la musique.

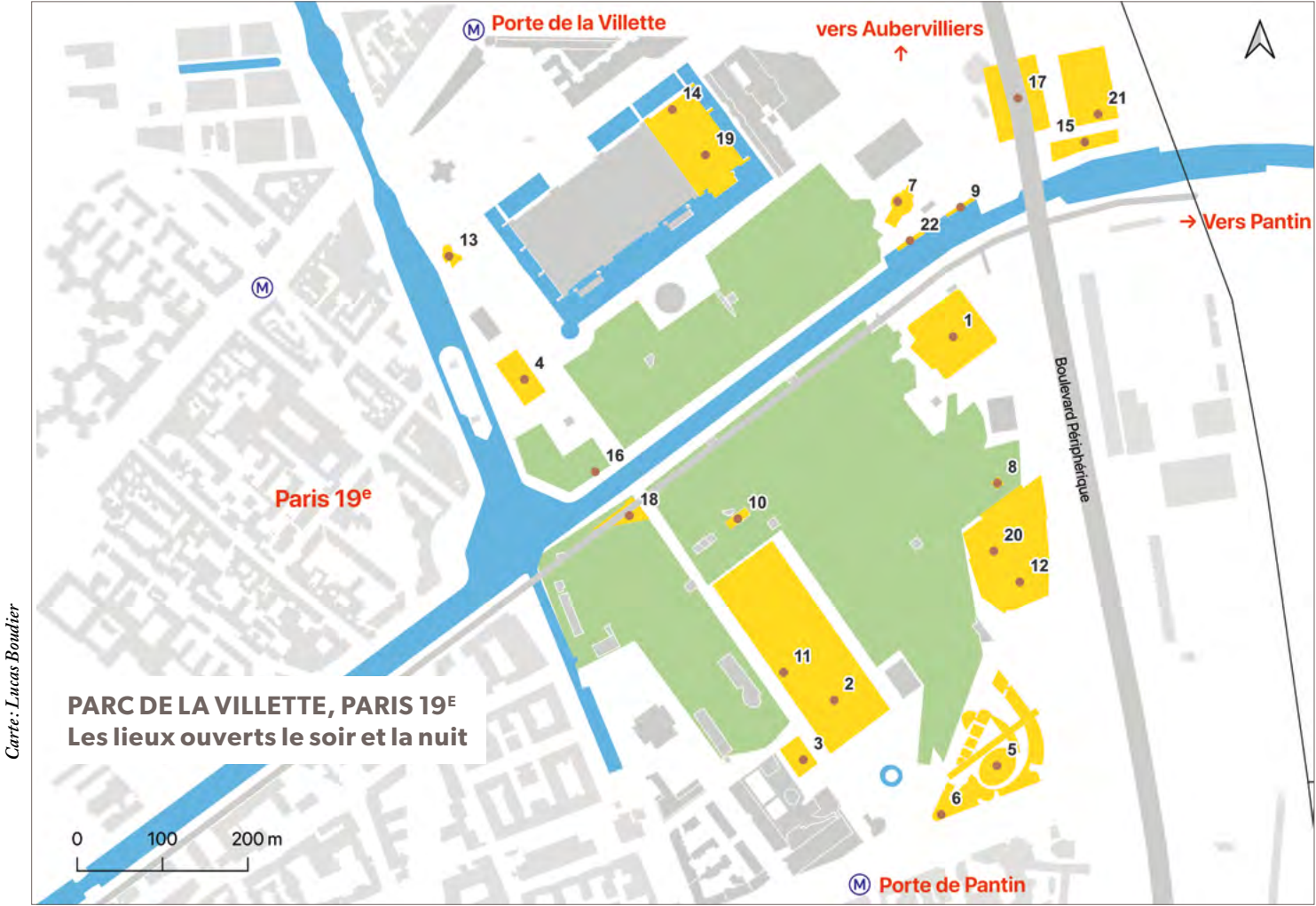
Après l’élection de François Mitterrand en 1981, son ministre de la Culture, Jack Lang, annonce le lancement d’un concours international pour la création du parc de La Villette. En 1983, à l’issue de la réunion du jury international, le Suisse Bernard Tschumi est désigné maître d’œuvre général. On lui doit notamment les vingt-six folies, ces bâtiments rouge vif aux formes et aux fonctions différentes. « Il a imaginé un parc qui se voulait ouvert jour et nuit, avec des axes de circulation nord-sud très simples, de la porte de Pantin à la porte de La Villette, et est-ouest, le long du canal de l’Ourcq, de Paris à Pantin, détaille Frédéric Mazelly, le directeur artistique de La Villette. L’idée était d’offrir une liberté sans entraves, d’être le plus libre possible pour circuler, s’arrêter,

pique-niquer, profiter des activités sportives, artistiques ou culturelles. » Pour preuve de cette intention initiale, la plaquette de présentation du concours international figurait une citation du Gargantua de Rabelais : « Fay ce que voudras. » Le public parisien peut donc profiter à loisir de ce qui est désormais son plus grand parc : 55 ha dont 33 ha d’espaces verts ; le site a même été augmenté en mars dernier de 10 000 m², avec l’extension de la Ferme de La Villette.

Un tropisme musical très prononcé

Avant même l’ouverture du parc en 1987, plusieurs équipements sont inaugurés : le Zénith, salle de concert éphémère et amovible, qui sera finalement pérennisée (janvier 1984) ; la Grande Halle réhabilitée, l’un des derniers vestiges des abattoirs (janvier 1985) ; la Géode, une salle de cinéma sphérique révolutionnaire (mai 1985) ; et la Cité des sciences et de l’industrie (mars 1986), comme souhaité à l’origine par Giscard d’Estaing. Dans les années 1990, d’autres infrastructures emblématiques vont venir compléter les contours du parc, avec un tropisme musical très prononcé : le Conservatoire supérieur national de musique et de danse de Paris (1993), la Cité de la musique (1995), le Trabendo (1997), le Cabaret Sauvage (1997) ou encore la Philharmonie de Paris (2015). Plus récemment, à l’extrémité nord-est du parc, au pied du boulevard périphérique, de nouveaux lieux festifs ont poussé sur les dernières friches du secteur : Jardin21, qui panache les fonctions d’agriculture urbaine et de bar/club ; le Kilomètre 25, un club électro installé sous le tablier du périphérique ; et le Mia Mao, en lieu et place de l’ancienne halle aux cuirs...

Avec plus de vingt bars, restaurants, salles de concerts et clubs ouverts le soir et/ou la nuit (voir notre carte p. 27), La Villette est aujourd’hui l’un des pôles d’animation nocturne majeurs de la capitale. Le tout sans barrières ni entraves ; la devise de Rabelais n’a



Carte: Lucas Boudier

1 Zénith Paris – La Villette <i>Date de création</i> : 1984 <i>Catégorie</i> : salle de concert <i>Jauge</i> : jusqu’à 6 800 personnes	6 Café de la musique , 1995 * bar, restaurant * jusqu’à 100 personnes	12 Philharmonie de Paris , 2015 * salle de concert et d’exposition * jusqu’à 2 400 personnes	18 Le 211 , 2022 * bar, restaurant, club * jusqu’à 1 000 personnes
2 Grande Halle de La Villette , 1985 * salle d’exposition et de spectacle * jusqu’à 6 900 personnes	7 Cabaret Sauvage , 1997 * salle de concert et de spectacle, club * jusqu’à 1 200 personnes	13 À la Folie , 2015 * bar, restaurant, club * jusqu’à 700 personnes	19 Boom Boom Villette , 2024 * espaces de loisirs, <i>foodmarket</i> , concerts, spectacles * jusqu’à 1 200 personnes pour l’espace <i>foodmarket</i>
3 Théâtre Paris-Villette , 1985 * salle de spectacle * jusqu’à 226 places	8 Trabendo , 1997 * salle de concert et de spectacle * jusqu’à 900 personnes	14 Pathé La Villette , 2016 * cinéma * 2 850 fauteuils	20 L’Envol , 2024 * restaurant * jusqu’à 300 personnes
4 Espace Chapiteaux , 1990 * espace modulable accueillant spectacles et expositions * jauge variable selon les événements programmés	9 Péniche Cinéma , 2008 * club, salle de concert et de projection * jusqu’à 200 personnes	15 Jardin21 , 2018 * agriculture urbaine, bar, club (ouvert printemps-été) * jusqu’à 900 personnes	21 Mia Mao , 2025 * club * jusqu’à 2 300 personnes
5 Cité de la musique (Philharmonie 2) , 1995 * salle de concert et d’exposition * jusqu’à 1 600 personnes	10 Hall de la chanson , 2013 * salle de concert et de spectacle * 150 places	16 Ventrus , 2021 * restaurant * jusqu’à 110 personnes	22 Péniche Babour Sauvage , 2025 * salle de concert et de spectacle, club * jusqu’à 120 personnes
	11 La Petite Halle , 2014 * bar, restaurant, salle de concert * jusqu’à 300 personnes	17 Kilomètre 25 , 2021 * club (ouvert printemps-été) * jusqu’à 2 500 personnes	

« Il y a là une question d’attractivité de la dimension métropolitaine dans le développement de la nuit. »

Frédéric Hocquard, adjoint à la maire de Paris chargé de la vie nocturne (2014-2026)

jamais été aussi vraie. En juin 2024, *Le Parisien* consacrait même un grand article sur les « soirées électro » du parc et de ses environs, titrant fièrement « Paris n’a plus rien à envier à Berlin ». Mais La Villette ne se résume pas à la techno, comme le rappelle Frédéric Mazelly : « L’une des grandes singularités du parc, c’est que tous les courants musicaux sont représentés, avec le Hall de la chanson consacré à la chanson française, la Philharmonie qui a une grosse programmation de musiques classique et contemporaine, le festival Jazz à La Villette... » ainsi que toutes les musiques actuelles accueillies au Zénith, au Trabendo ou au Cabaret Sauvage.

Mais comment fonctionne cet agrégat de lieux aux tailles et aux programmations si différentes ? « Comme un immeuble », rétorque aussitôt Frédéric Mazelly. Concrètement, l’Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (EPPGHV), sous tutelle du ministère de la Culture, possède tous les bâtiments (sauf les péniches et le Cabaret Sauvage), qui sont loués et exploités en concessions pour une durée de huit à dix ans. « Nous sommes en quelque sorte un syndic de copropriété qui gère l’énergie, les parkings, les axes de circulation, la signalétique ou les déchets, sous forme de charges communes. » Le plus gros poste de dépense reste celui de la sécurité, contrepartie d’un accès permanent au parc la nuit. « Cette question a longtemps été très problématique dans les années 1980, 1990, voire 2000, reconnaît le directeur artistique. C’était un endroit un peu dangereux dans l’imaginaire

collectif. Aujourd’hui, la situation est beaucoup plus apaisée, et les incidents sont exceptionnels. » Pour surveiller ces 55 hectares la nuit, l’établissement public emploie une dizaine de personnes qui patrouillent à pied ou en voiture, en plus de la vidéosurveillance et des dispositifs de sécurité de chaque lieu.

Aujourd’hui, le parc semble avoir atteint sa masse critique ; il apparaît difficile que de nouveaux lieux s’implantent, sauf à remplacer une activité par une autre. C’est donc plutôt autour du parc que des lieux se développent désormais, vers le nord et l’est. « Ça va continuer à s’étendre à Pantin et Aubervilliers, peut-être Saint-Denis, annonce Frédéric Hocquard, adjoint à la maire de Paris chargé du tourisme et de la vie nocturne pendant les deux mandats d’Anne Hidalgo (2014-2026). Tout ce secteur est la nouvelle frontière de la nuit parisienne. »

« Aujourd’hui, tout se passe à l’intérieur »

Mais cette évolution ne s’est pas faite sans heurts ni compromis, La Villette n’étant pas non plus une oasis de fêtes au milieu du désert. Frédéric Mazelly se rappelle comment, au début des années 2000, les bals-concerts gratuits donnés tous les week-ends d’été au pied de la Folie kiosque, à l’ouest du parc, ont dû « migrer » progressivement vers l’est. De même pour le festival Villette Sonique, créé en 2003, qui proposait des concerts d’artistes rock et électro en plein air, avant de s’arrêter en 2019 après s’être décalé toujours plus vers le nord-est du site, quasi inhabité. « Il y a un passé important en termes de propositions musicales sur le parc, mais le voisinage a changé au fil de ces vingt dernières années, pointe le directeur artistique. Il s’est constitué en association pour demander plus de calme. Nous avons peu à peu diminué les concerts en extérieur, jusqu’à ne plus en faire du tout. Aujourd’hui, tout se passe à l’intérieur. » Autrefois quartier populaire, ce secteur de Paris a en effet connu, à partir des années 2000, un développement accéléré le long des rives de l’Ourcq, au fil d’une inévitable gentrification. « Aujourd’hui, le parc et le canal sont devenus comme un lieu de liaison entre Paris et sa banlieue, explique Frédéric Hocquard. Il y a là une question d’attractivité de la dimension métropolitaine dans le développement de la nuit. Il y a vingt ans, cette dimension n’existait pas : tout le monde sortait dans Paris Centre. »

Pour le directeur artistique comme pour l’ancien élu, le parc de La Villette est un cas unique en France et en Europe. « C’est une combinaison de choses qui n’étaient pas prévues, analyse Frédéric Hocquard. D’abord les abattoirs, puis le Pavillon de Paris, puis la gauche au pouvoir, puis la salle “éphémère” du Zénith, puis tout le reste... C’est la première fois qu’un site industriel se tournait vers la culture, la fête, la musique. Cette partie de Paris est un vaste terrain de jeu qui propose de l’espace, une ouverture H24 et une frontière avec la banlieue. » Et Frédéric Mazelly de conclure : « Ce geste politique de mettre de l’argent ici, d’organiser un concours international pour dessiner un parc qui s’articule autour de l’art et la science, c’est très français, d’une certaine manière, et ça n’a pas d’équivalent. »

L’une des vingt-six folies du parc de La Villette et le canal de l’Ourq.
Photo : Pierre-Emmanuel Rastoin

